

RÉGIME POUR LES ÉTUDIANTS À L'ÉTRANGER

SOMMAIRE DES PRESTATIONS

CONSULTEZ LE LIBELLÉ DE LA POLICE POUR OBTENIR PLUS DE DÉTAILS.

SOMME MAXIMALE ASSURÉ	<ul style="list-style-type: none">• 1 000 000 \$ par personne assurée
TYPE DE COUVERTURE	<ul style="list-style-type: none">• Voyages multiples ; jusqu'à 30 jours par voyage
DÉPENSES MÉDICALES ADMISSIBLES	<ul style="list-style-type: none">• Soins d'urgence pour maladies ou blessures aux patients hospitalisés ou aux patients en clinique externe• Services d'un médecin, d'un chirurgien, d'un anesthésiste, d'une infirmière bachelière autorisée ou d'un aide-soignant• Radiographies, examens de laboratoire et services de diagnostic• Béquilles, plâtres, attelles, cannes, écharpes, bandages, appareils orthopédiques, déambulateurs; location d'un fauteuil roulant, de poumons d'acier ou d'un lit d'hôpital
TRANSPORT D'URGENCE	<ul style="list-style-type: none">• Transport terrestre par service ambulancier autorisé• Ambulance aérienne• Frais de rapatriement médical jusqu'à 10 000 \$
MÉDICAMENTS D'ORDONNANCE	<ul style="list-style-type: none">• Médicaments d'ordonnance requis pour des soins médicaux d'urgence
SERVICES PARAMÉDICAUX ET SOINS INFIRMIERS PRIVÉS	<ul style="list-style-type: none">• Services d'un physiothérapeute, d'un chiropraticien, d'un podologue, d'un podiatre, ou d'un ostéopathe• Services d'une infirmière en service privé autorisée
VISITE À VOTRE CHEVET	<ul style="list-style-type: none">• Jusqu'à 5 000 \$ pour les vols aller-retour en classe économique pour un chaperon, un accompagnateur médical ou un membre de la famille, et jusqu'à 3 000 \$ pour les frais engagés après l'arrivée
INDEMNITÉ EN CAS DE PERTE ACCIDENTELLE	<ul style="list-style-type: none">• Décès et mutilation accidentels : jusqu'à 25 000 \$ par accident couvert, jusqu'à concurrence de 50 000 \$• Paralyse : jusqu'à 50 000 \$ par accident• Appareils de prothèse en raison d'un accident : 2 000 \$
ANNULATION ET INTERRUPTION DE VOYAGE	<ul style="list-style-type: none">• Annulation de voyage jusqu'à 5 000 \$• Interruption de voyage jusqu'à 25 000 \$• Dépenses accidentelles en raison d'une annulation ou d'une interruption de voyage jusqu'à 350 \$ par jour jusqu'à concurrence de 1 500 \$• Jusqu'à 2 500 \$ pour un billet aller simple en classe économique pour une personne assurée souhaitant se joindre au voyage
BAGAGES PERDUS OU ENDOMMAGÉS	<ul style="list-style-type: none">• 375 \$ par article, jusqu'à concurrence de 1 500 \$• Jusqu'à 100 \$ pour les devises personnelles volées• Jusqu'à 200 \$ pour les articles de toilette essentiels si les bagages enregistrés arrivent plus de 12 heures en retard• Jusqu'à 100 \$ pour la réparation ou le remplacement d'un fauteuil roulant de location endommagé
ADMISSIBILITÉ	<ul style="list-style-type: none">• Élèves et accompagnateurs des écoles participantes, âgés de moins de 70 ans

Veillez noter qu'il ne s'agit ici que d'un sommaire et qu'il ne contient pas tous les avantages, limitations, exclusions ou conditions de la police d'assurance. Seul le livret explicative de la police décrit légalement la couverture. Veuillez consulter le livret explicative de la police pour obtenir plus de renseignements. Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec l'équipe Assistance StudyInsured™ au 1.866.883.9787 ou courriel studentassist@studyinsured.com.

En cas d'urgence, veuillez contacter StudyInsured™ Assistance immédiatement :

1.866.883.9787
(CANADA ET ÉTATS-UNIS)

1.416.640.7865
(PARTOUT DANS LE MONDE, APPELS À FRAIS VIRÉS)

2023-03F